

219C1353
FR0004076891-DIV17

6 août 2019

Début d'une période de préoffre (article 223-34 du règlement général)

GROUPE FLO

(Euronext Paris)

Le 6 août 2019 ont été annoncées les caractéristiques d'un projet d'offre publique d'achat simplifiée que la société Groupe Bertrand envisage de déposer sur les titres de la société GROUPE FLO¹.

Par conséquent, cette publication marque le début de la période de préoffre, pendant laquelle les dispositions relatives aux interventions (articles 231-38 à 231-43 du règlement général) et aux déclarations des opérations (articles 231-44 à 231-52 du règlement général) sur les titres GROUPE FLO sont applicables.

¹ Cf. notamment communiqués diffusés le 6 août 2019 par la société Groupe Bertrand et par la société GROUPE FLO.